

Le concours d'éloquence au château Pellisson a son vainqueur

Le château Pellisson hébergeait hier un concours d'éloquence. Organisé par le Rotary Club, il a été remporté par Alessia Leroyer, élève de seconde au lycée Jean-Monnet

Claire Schlinger
cognac@sudouest.fr

Les voix adolescentes résonnent sous les lustres de la salle de réception du château Pellisson devant le jury en costume. Quatorze participants étaient attendus pour le concours d'éloquence organisé par le Rotary Club de la région Nouvelle-Aquitaine ce mercredi 26 janvier. Pour présenter aux quatre membres du jury leur réponse à la question suivante : la reconnaissance sert-elle l'ego ? Mais cette année, les chaises dans le public sont vides. La faute au Covid.

Sur les 14 lycéens, provenant des établissements Jean-Monnet et Beaulieu de Cognac, ce n'en sont donc finalement que 12 qui s'exprimeront. Trois ont contracté le Covid, l'un d'eux participera tout de même par le biais de la visio. Ce n'est donc pas une édition habituelle du concours d'éloquence, initiative de longue date du Rotary Club. « Endémique, même », souligne Yves Auffret, président du Club cette année.

Prise de parole en public

L'intérêt de l'exercice pour les lycéens ? « Se familiariser avec la prise de parole en public, commence Dominique Alexandre, président du jury. Une expérience dont ils ont besoin plus tard pour les examens ou dans leur vie professionnelle. » L'inscription au concours s'est faite sur la base du volontariat. Les concurrents défilent, certains avec une aisance déjà impressionnante pour un âge où avoir les yeux rivés sur



Les lycéens devaient répondre à la question : « La reconnaissance sert-elle l'ego ? » c.s.

soi peut être synonyme d'angoisse absolue...

Pour répondre à la fameuse question, les adolescents, avec des niveaux allant de la seconde à la terminale, invoquent des philosophes comme Rousseau opposant l'amour de soi et l'amour-propre. Des auteurs comme Camus et son essai sur le mythe de Sisyphe. Mais aussi des rappeurs comme Orelsan. La voix est parfois hésitante. Puis les inflexions arrivent, le ton devient assuré au fur et à mesure du développement des idées qu'ils ont appris par cœur. Le jury est attentif et pose des questions à la fin de chaque présentation.

Accomplissement

Valérie Boutrois, professeure documentaliste au lycée Jean-Monnet, est venue assister aux prestations orales. « C'est une source d'inspiration », confie Alessia Leroyer en souriant. Elle est en seconde et effectuait les recherches pour son argumentaire au CDI de l'établissement. Valérie Boutrois l'a aidée à se préparer. « Poser la voix, marquer les silences pour structurer ses idées, mettre du rythme », liste Élise Geyselly, en terminale et également « coachée » par la professeure. « Et puis, ça aide pour préparer le grand oral du Bac. Mes parents m'ont écoutée tous les soirs pen-

dant une semaine ! », rigole-t-elle.

« Certes, il y a un gagnant mais personne n'arrive dernier, termine Élise. Pour moi, c'est plus un accomplissement personnel. » Et après délibération, le jury est unanime. C'est la jeune Alessia Leroyer qui remporte le concours, ainsi que la somme de 300 euros. Suivie de Matthys Tourrais et Juliette Delest, respectivement à la deuxième et à la troisième place. « Elle nous a tout simplement scotchés », résume Yves Auffret. Prochaine étape pour la jeune fille ? La finale du district, prévue le samedi 26 mars prochain à Mérignac.